

L'intermédiation de service civique

**LE CDOS 57 VOUS PROPOSE UN.E VOLONTAIRE
SERVICE CIVIQUE « CLES EN MAIN » POUR
VOTRE CLUB.**

Toutes les associations sportives de Moselle peuvent bénéficier de l'intermédiation proposée par le Comité Départemental Olympique et Sportif 57 (CDOS 57), et ainsi accueillir un(e) ou plusieurs volontaires.

Le Service Civique qu'est-ce que c'est ?

- Un engagement volontaire du candidat au service de l'intérêt général.
- Une mission complémentaire de l'action des salariés, stagiaires et bénévoles.
- Une mission accessible à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme.
- Une expérience de vie et de mixité sociale pour les jeunes.
- Un dispositif souple pour les jeunes volontaires.
- Une mission de 6 mois non renouvelable véhiculant les valeurs citoyennes.
- Une indemnité mensuelle de 472,97€ versée par l'Etat et une prestation de 107,58 € pour les frais d'alimentation et de transport versée par l'organisme d'accueil du jeune volontaire.



Utilité sociale
Volontaire
Cohésion sociale
Partenaires
Savoir-être
Sens civique
Mission
Solidarité
Universel
Engagement
Vivre ensemble
Intérêt général
Associations
Tuteur Jeune
Bénéficiaires
Service
Citoienneté
Expérience
Collectivités

Le CDOS 57 vous offre une prestation « Clés en main »

Le Comité Départemental Olympique et sportif 57 détient pour vous l'agrément permettant la mise en place des services civiques dans vos structures.



Ce que l'on fait pour vous :

- ❖ Aide à la définition de la mission et publication sur le site du Service Civique.
- ❖ L'accès à une procédure simplifiée de recrutement.
- ❖ Réalisation des diverses démarches administratives (rédaction des conventions, inscription sur la plateforme Elisa, rédaction de la fiche mission ...etc.).
- ❖ Présentation du rôle de tuteur et inscription à la « formation tuteur » proposée par la DDCS.
- ❖ Médiation en cas de différend entre le volontaire et la structure d'accueil (le référent du CDOS 57 peut se déplacer dans le club).
- ❖ Le CDOS 57 sera le « référent service civique » pour l'association pour toute demande.
- ❖ Formations obligatoires du volontaire : Formation civique et citoyenne & Prévention et secours civiques niveau 1 (inscription et prise en charge financièrement par le CDOS 57).
- ❖ Aide à la réalisation du bilan nominatif et transmission aux services de l'Etat.

La structure d'accueil s'engage à :

- ❖ Définition de la mission de service civique.
- ❖ Recrutement du volontaire.
- ❖ Désignation du tuteur dans son club pour le suivi quotidien du volontaire et mise à disposition des moyens nécessaires selon les besoins de la mission (exemple : un bureau, ordinateur...etc.).
- ❖ Paiement de l'indemnité mensuelle de 107,58€* (selon le barème 2017).
- ❖ Réalisation du bilan nominatif et transmission aux services de l'Etat.
- ❖ Alerter le CDOS 57 en cas de différend entre le volontaire et la structure d'accueil.

Des missions articulées autour de 4 thèmes :

- ❖ Sport & éducation à la citoyenneté.
- ❖ Sport & santé
- ❖ Développement de la pratique sportive.
- ❖ Sport social & solidaire.



Comment bénéficier de l'intermédiation ?



Il vous suffit de nous contacter. Nous construirons la mission service civique avec vous et pour vous.

Xavier LEWANDOWSKI

« Référent Service Civique »

Tél : 06.32.26.57.37 / lewandowski.xavier@sport57.fr

CDOS 57

3 place de la Bibliothèque

5700 - METZ



CDOS

MOSELLE

Retrouvez tous nos dispositifs d'accompagnement à la gestion et au développement des associations sportives de Moselle :

Formations des bénévoles

BasiCompta

Impact'Emploi

Dispositif Local d'Accompagnement

Contact

CDOS 57

3, place de la Bibliothèque - 57000 METZ

Mail : cdos@sport57.fr / Tél : 03.87.74.88.24



CDOS
MOSELLE